



## scenic 2 sous garantie et deja en panne

Par **morisseau**, le **22/03/2012 à 10:15**

Bonjour,

je m'inscrit sur ce site pour vous poser une question j'ai acheté un scenic 2 dans un garage le 20/02/12 tous ce passait bien quand 1 mois après la voiture m'affiche un message d'erreur, le véhicule ayant une garantie de 3 mois je le ramène ou je l'ai acheté , après avoir attendu 4 long jour il me rappelle aujourd'hui en me disant que c'est le turbo qui est foutu et en plus il m'annonce que la garantie ne fonctionne pas sur cette réparation car elle dépasse les 600 euros cela est il normal que je soit obligé de payer alors que la voiture a été achetée il y a 1 mois et peut on avoir un recours contre ce garage qui je crois se fous un peu de moi

merci de vos réponses et de m'aider

Par **001**, le **22/03/2012 à 10:53**

bonjour,

hormis la garantie contractuelle vous pouvez invoquer la garantie légale de conformité :

<http://vosdroits.service-public.fr/F11094.xhtml>

Par **razor2**, le **22/03/2012 à 11:19**

Et la garantie légale des vices cachés..Menacez le de poursuites au civil s'il ne prend pas entièrement en charge les réparations.

S'il refuse, il vous faudra mandater une expertise à vos frais et le poursuivre devant la juridiction de proximité (si préjudice inférieur à 4000 euros)